



**Ecole primaire de Linards
7, rue de Gravellona
87130 LINARDS**

Tél : Bâtiment maternelle : 05.55.08.43.52

Bâtiment élémentaire : 05.55.75.58.71

Garderie : 05.55.08.49.42

Mail : ce.0870844v@ac-limoges.fr

Blog : <http://blogsenclasse.fr/87-linards-ecole>

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU Lundi 8 NOVEMBRE A 18H00**

PRESENTS

Voir feuille de présence jointe.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Raulo, enseignante.

Après avoir effectué un tour de table pour les présentations, Mr Cluzeaud ouvre la séance à 18 heures 10.

**1 – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS
D'ELEVES**

Les élections se sont déroulées le vendredi 08 octobre 2021.

Les résultats pour l'école primaire témoignent d'une participation en hausse par rapport à l'année dernière : 78,32% contre 73,10% l'an passé.

6 représentants ont été élus.

Il y a eu 112 votants, 98 suffrages exprimés et 14 nuls ou blancs.

Mr Cluzeaud indique que le résultat des élections a été affiché dès la fin du dépouillement sur le panneau d'affichage.

Les parents élus sont joignables à l'adresse : parentslinards@gmail.com .

2 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

Mr Cluzeaud présente aux membres du conseil ce document. Une lecture rapide permet de préciser la composition de l'instance, les attributions du conseil (distinguant les domaines relevant du vote, de la consultation et de l'information), les principes et les modalités de fonctionnement, le rôle de chacun, en référence au décret D-90-788 du 06/09/1990.

Le conseil d'école à l'unanimité approuve ce règlement intérieur.

3 – REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE DE LA LAÏCITE

Mr Cluzeaud fait une lecture rapide du règlement intérieur.

Le directeur joint au règlement intérieur de l'école la charte de la laïcité comme exigé par la circulaire du 9 juillet 2014, prévoyant d'« annexer la Charte de la Laïcité à l'école au règlement intérieur et de la soumettre à la signature des parents d'élèves ».

Le règlement intérieur de l'école élémentaire est adopté à l'unanimité

4 – BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021

A. Les effectifs et l'équipe

L'établissement compte 4 classes, pour un effectif total de 96 élèves. Soit 4 élèves de plus que l'an dernier.

Mr Cluzeaud détaille la nouvelle organisation :

PS-MS-GS : Mme Houdou Judicaëlle – 29 élèves (10 PS, 11 MS, 8 GS)

CP-CE1 : Mme Raulo – 25 élèves (14 CP et 11 CE1)

CE2-CM1 : Mr Cluzeaud – 24 élèves (11 CE2 et 13 CM1)

CM2 : Mme Maugard 18 élèves

Soit 76 familles.

Mr Cluzeaud souhaite s'excuser, au nom de l'équipe enseignante pour le changement de répartition qui ne correspond pas à celle présentée en juin 2021. Cette modification est due à l'arrivée de nouveaux élèves pendant les vacances scolaires. Mr Cluzeaud regrette de ne pas avoir été informé des inscriptions, surtout dans le cas où il s'agissait de cycle 3 pour qui nous avons prévu une classe de 29 CM. Ayant appris par bouche à oreille, l'arrivée de nouveaux élèves, il a sollicité un RDV avec Mme Villeneuve et Mr Raigné, mi-août, conduisant à une nouvelle répartition.

Mr Cluzeaud précise que cette répartition sera chaque année révisable, en fonction des effectifs de chaque cohorte.

Mme Vignane remplace Mr Cluzeaud les lundis.

Mme Peyronnet intervient en tant qu'ATSEM dans la classe maternelle et Mme Mazalaigue est présente le matin en CP-CE1. L'après-midi, elles se partagent la sieste et le travail dans la classe maternelle.

B. Rentrée de septembre

- Au niveau du contexte sanitaire, l'anticipation des services de l'éducation nationale nous a permis d'organiser la rentrée plutôt sereinement du côté des enseignants. Jusqu'au lundi 18 octobre, nous avons évité de brasser les classes, le port du masque demeurait obligatoire. Depuis, le département est repassé au niveau 1 de vigilance, permettant de poser le masque pour les élèves et d'être plus

souples au niveau du brassage. Toutefois, il ne faut pas exclure une dégradation de la situation qui entraînerait un changement dans l'échelle de vigilance avec notamment un retour du masque en classe par exemple.

- La municipalité a décidé de maintenir la cantine scolaire à la salle polyvalente avec des élèves distanciés pour manger. L'équipe enseignante regrette un peu ce choix qui complexifie l'organisation du temps midi / deux.

- La rotation des groupes classes sur ce temps s'est améliorée cette année, laissant un temps de récréation convenable aux classes déjeunant au deuxième service.

- Le ménage dans l'école n'avait pas été fait de façon satisfaisante pendant les vacances. Les enseignants déplorent cette situation.

- Les premiers jours de la rentrée ont été chaotiques au niveau du personnel communal. Il manquait des personnes sur certains postes, les agents présents et les remplaçants « au pied levé » ne sachant pas toujours ce qu'ils devaient faire. Mr Cluzeaud déplore cette situation, générant du stress pour les agents présents, pour les enseignants et un sentiment d'insécurité pour les élèves.

- Cependant, l'arrivée de Mme Mourioux, puis mi-septembre de Mme Miranda a permis une amélioration de la qualité du service. Depuis fin octobre – début novembre, Mmes Baker et White complète l'équipe.

- Réactivation des classes virtuelles via klassly : suite à un problème survenu début novembre, les services de la classe virtuelle sont rétablis depuis le 8 novembre.

5 – PREMIER BILAN SUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE (APC, TEMPS PERISCOLAIRE, échanges de services)

- **Accueil entre 8h40 et 8h50 (rappels) :** l'accueil des enfants s'effectue entre 8h40 et 8h50. Les enfants rentrant dans la cour avant cette heure doivent aller en garderie. L'entrée à l'école s'effectue entre 8h40 et 8h50. Mme Mazalaigne surveille le passage piéton.
RAPPELS : la fermeture des portails s'effectue à 8h50. Les parents des enfants de maternelle notamment doivent donc partir à cette heure-ci.

- **Organisation des APC :** ils se déroulent 20 minutes par jour, entre midi et deux. Ce temps est consacré à de la lecture, à la reprise d'un exercice non compris ou non terminé, à des exercices de phonologie. Le groupe restreint d'élèves permet à l'enseignant une aide individualisée.

La note de service n°2018-049 du 25-4-2018 précise que *les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers.*

Chaque enseignant s'adapte donc aux demandes ministérielles dans l'intérêt des enfants qui en ont le plus besoin.

- **Les TAP :** 7 groupes sont constitués ; les activités proposées sont : activités créatives et manuelles, anglais, jeux collectifs, contes, cuisine. Un thème a été choisi par période, il est décliné dans les différents groupes.

Des réunions régulières d'organisation des TAP entre animateurs et élus sont organisées.

Les sorties des TAP ont été réorganisées, certains animateurs ne rendant plus les enfants aux parents. Certains personnels ne savaient pas toujours quels enfants ils devaient rendre.

Remarque des parents : Est-il possible d'être informé via klassly des changements d'animateur, d'activité quand un animateur est absent ? (problème de goûter lors des TAP cuisine)

Réponse apportée par la Mairie (qui a la gestion des TAP) : possibilité de prévenir par klassly

lorsqu'un atelier change.

- **Entre midi et deux**, Mme Belart surveille la classe de CM2, Mmes Peyronnet et Mazalaigue surveillent la classe de maternelle. Pour les deux autres classes, le personnel change souvent pour l'instant.

L'équipe enseignante est un peu perdue dans l'organisation des temps péri-scolaires, ne comprenant pas toujours le rôle de chaque agent. 4 agents ont été recrutés depuis la rentrée.

Mme Villeneuve précise qu'il y a eu de nombreux départs dans le personnel communal, donc il a fallu embaucher de nouvelles personnes, ce qui a été compliqué. Mme Villeneuve propose d'annexer l'organisation des personnels au compte rendu du conseil d'école. (voir à la suite de ce compte rendu)

Les enseignants espèrent qu'elles resteront pour plus de stabilité auprès des enfants : contrats de 1 an.

Remarque des parents : Est-il possible de remettre en place le brossage des dents pour les CP/CE1 ?

*Réponse de l'équipe enseignante : le brossage des dents ne peut se faire sur le temps de classe car il est chronophage. Il est difficilement envisageable après la cantine, la classe de CP-CE1 remontant de la salle polyvalente vers 13h45. S'il était autorisé, il serait sous la responsabilité d'un employé communal. **Il n'est donc pas prévu une mise en place du brossage des dents.***

Mme Houdu travaille sur le brossage des dents avec les GS car c'est un petit groupe, cela se fait sur un temps calme du début d'après-midi pendant que les ps et ms sont à la sieste.

Mme Maugard souhaite attirer l'attention sur les goûters donnés par les parents. Certains sont très sucrés (bonbons, barres chocolatées par exemple...) et ne permettent pas de respecter un bon équilibre alimentaire. L'équipe enseignante rappelle qu'un gros travail a été mené l'an dernier sur le sujet avec les petits-déjeuners à l'école.

- **Garderie – Cantine** : La garderie fonctionne le matin de 7h15 à 8h40 et de 16h30 à 18h30. La surveillance est toujours assurée par du personnel municipal, Mme Mazalaigue, le matin et Mme Peyronnet Christelle l'après-midi.

Les tarifs de la garderie sont les suivants : 1,60 euros par demie journée.

Presque tous les élèves sont inscrits à la cantine assurée par Mr Montpion et 5 autres personnes. Le début d'année a été un peu chaotique également au niveau de la cantine : soucis de commandes et de matériel notamment (2 nouveaux fours ont dû être achetés). L'équipe enseignante espère que la situation va se stabiliser rapidement.

Les parents regrettent de ne pas avoir été informé que la cantine restait dans la salle des fêtes.

L'argument du COVID pose question car les enfants sont brassés à la garderie, il n'y a plus de distanciation en classe. Les parents s'inquiètent aussi de la sécurité pour traverser la route.

Ils regrettent aussi le manque d'information concernant le fonctionnement et le prix.

La cantine restera à la salle polyvalente au moins jusqu'à la fin de l'année civile. De plus, des travaux devront être réalisés dans l'ancienne cantine. Les parents demandent à nouveau la possibilité de visiter les locaux.

Les enseignants se voient refuser l'accès à l'ancienne cantine pour prendre leurs repas. Ils rappellent qu'ils n'ont pas d'endroit pour déjeuner à l'école et que l'ancienne cantine permet d'avoir accès au micro-onde notamment. Ils ne demandent pas à ce que du ménage y soit fait mais constatent que les locaux ne sont pas nettoyés après le passage des TAP les vendredis.

Les tarifs de la cantine sont les suivants : 2,20 euros pour l'année 2021.

Question des parents : est-il possible de visiter les deux sites pour mieux appréhender la situation (hors service) comme cela était demandé l'année dernière. Est-il possible d'avoir une présentation

de l'organisation de la cantine : rôle de chaque personnel ?

Mr Cluzeaud rappelle que la Mairie s'était engagée au dernier conseil d'école à organiser cette visite avec les représentants des parents.

Mme Villeneuve prend date avec les représentants des parents à l'issue du conseil d'école.

➤ **Echanges de services et décloisonnements**

Les GS sont pris en charge en APC les mardis et vendredis par Mme Maugard.

Les autres décloisonnements n'étaient pas possibles du fait de contexte sanitaire.

6 – SECURITE

Le plan « vigipirate » a été descendu au niveau « vigilance attentat ». Les abords de l'école restent surveillés matin et soirs et les issues fermées à clé.

Les équipes d'école, sous l'autorité des directeurs, ont mis à jour le PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) qui comporte un volet à part spécial attentats.

Depuis le début de l'année, un exercice incendie, un exercice « PPMS attentat intrusion » et un exercice « PPMS confinement » ont été menés.

7 – AIDES SPECIALISEES

Brièvement le directeur présente la structure « RASED », le psychologue scolaire est joignable et se rend disponible dès qu'une situation le nécessite. Des tests pour les grandes sections, vont être passés, permettant par la suite, d'entamer des démarches avec les parents si des difficultés sont constatées. Ce sont des fiches d'activités et d'observations « types » envoyées par le secrétariat du médecin scolaire permettant d'évaluer le niveau de développement des enfants (moteur, intellectuel...) Les fiches sont renvoyées au médecin et à l'infirmière scolaire qui analyse les résultats et contacte les familles en cas de besoin par la suite.

L'école est dotée d'une AESH mutualisée, Mme Belart Emeline, qui intervient auprès d'un enfant en situation de handicap à hauteur de 2h par semaine.

L'inspection de la Haute Vienne s'est dotée d'un « service départemental école inclusive » joignable par les familles au 05 55 11 41 85, pour toute question relative au handicap et à l'accompagnement des élèves à besoin particulier.

Une plateforme « cap école inclusive » est à disposition sur internet avec des outils pour les élèves rencontrant des difficultés.

8 – MANUELS SCOLAIRES

- **Maternelle** : livres de maître édition accès.
- **CP-CE1** : Je lis avec Nino et Ana (méthode graphémique). CE1 : Réussir son entrée en grammaire, RETZ ; Maths : les fichiers Jocatop + activités de manipulation avec la méthode MHM
- **CE2-CM1** : méthode picot en français, méthode de Singapour en mathématiques, méthode de catégorisation des problèmes Guéguen.
- **CM2** : Réussir en grammaire et conjugaison, Retz ; dictée et histoires des arts, Retz ;

Maths : manuel pour comprendre les mathématiques.

Question sur l'anglais en maternelle : une initiation est-elle prévue ?

Réponse de Madame Houdu : en maternelle, les programmes conseillent un éveil à la linguistique : découvrir des langues différentes, prendre conscience que la communication peut passer par d'autres langues. Donc, lecture d'histoires, petits jeux, comptines de temps en temps. Mme Houdu précise qu'elle utilise de temps à autres des albums, comptines en anglais. Sur des projets spécifiques, elle n'exclue d'initier les enfants à d'autres dialectes. Elle envisage une initiation à la langue des signes. Le réseau des uns et des autres pourrait lui être d'une grande aide dans ce domaine.

9 – ACTIVITES DE L'ECOLE ET PROJETS

➤ Activités de la période 1

- Rentrée en musique : chant commun à toutes les classes de l'école.

→ *Axe 1 du projet d'école « développer l'écoute, améliorer l'échange entre oral et écrit et l'entraide entre les élèves.*

- Semaine du goût : activités autour du miel pour tous les élèves : intervention d'apiculteurs, dégustation de miel, cuisine à base miel (à l'école et au Bistrot de Steph).

→ *Axe 3 « travailler l'hygiène de vie : variété alimentaire ».*

- Intervention de l'infirmière scolaire pour les maternelles : intervention sur les dents pour les GS et mouchage pour les PS-MS.

→ *Axe 3 du projet d'école : « Travailler l'hygiène de vie : corporelle, prendre soins du corps... »*

- Découverte du Didgeridoo pour les élèves de maternelle, de CP-CE1.

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture »*

- Visite et confection de pains à la boulangerie de Linards : projet de travailler toute de l'année avec le boulanger. A chaque période, la classe ira dans le laboratoire du boulanger pour confectionner, cuisiner.

P2 : chocolats P3 : la galette ; P4 : autour du miel ; P5 : sorbets.

→ *Axe 3 du projet d'école « Travailler l'hygiène de vie : variété alimentaire, soins du corps... »*

- Initiation tire à l'arc, course d'orientation et Slake line avec le pays Mont et Barrages.

→ *Axe 3 du projet d'école « apprendre à améliorer ses performances, à se dépasser »*

Suggestion des parents : porter un gilet jaune pour les adultes pour aller au stade pour améliorer la sécurité.

➤ Activités de la période 2

- cross : les CP ce1 ce2 cm1 et cm2 participent à une course lundi 15 novembre à St Bonnet Briance
CM2 : cross en décembre au collège dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}.

→ *Axe 3 du projet d'école « apprendre à améliorer ses performances, à se dépasser »*

➤ Spectacles musicaux

Spectacle des « jeunesses musicales françaises » à Châteauneuf la forêt

- « Migration des tortues » le 18/01/21 et « La légende de Tsolmon » le 25/03/21

- « Coucou Hibou » le 31/05 pour les maternelles et CP-CE1

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture ».*

➤ Spectacle avec prévention Maïf

- Complot dans l'dico à Saint-Just le Martel le 8 décembre sur le vocabulaire du risque.

→ *Axe 1 du projet d'école « développer l'écoute, améliorer l'échange entre oral et écrit et l'entraide entre les élèves. »*

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture ».*

➤ **Bibliothèque**

Depuis le mois d'octobre, toutes les classes ont une animation bibliothèque par mois assurée par les bibliothécaires de la communauté de communes Briance Combade.

Les classes de maternelle, CP-CE1 et CE2-CM1 bénéficient également d'intervention de Mme Voisin bénévole qui effectue le prêt des livres et des lectures offertes.

Mmes Daigueperse, Voisin et Basset viennent en renfort pour assurer l'intendance de la bibliothèque. Qu'elles soient remerciées. Mme Lafarge, nouvelle DDEN souhaite rejoindre l'équipe !

→ *Axe 1 du projet d'école « développer l'écoute, améliorer l'échange entre oral et écrit et l'entraide entre les élèves.*

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture »*

➤ **Classes de découvertes**

Mme Maugard souhaiterait que les élèves de CM2 partent en classe de neige en Auvergne. Cette classe de découverte s'effectuerait avec l'école de Masléon.

Les dates sont pré-réservées pour la semaine du 7 mars.

Mr Cluzeaud envisage une classe de mer en fin d'année scolaire avec les CE2-CM1 avec l'école de Châteauneuf.

→ *Axe 3 du projet d'école « apprendre à améliorer ses performances, à se dépasser »*

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture »*

→ *Axe 2 du projet d'école « maintenir les échanges et les projets entre les enseignants du secteur »*

Mme Maugard précise que ces sorties nécessiteront des financements. L'équipe enseignante effectuera des demandes de subvention auprès de la municipalité et de l'amicale de l'école. La coopérative scolaire sera également mise à contribution.

➤ **Projets divers**

- CM2 : participation au prix passerelle : lecture de 5 ouvrages (plus d'informations ici : <http://prixpasserelleslimousin.fr/2021/09/09/la-selection-2021-2022-des-cm2-6eme/>) avec rencontre d'un auteur et prix « les petits champions de la lecture » sur la lecture orale.

- CE2-CM1 : prix Je lis J'élis (plus d'informations ici : <https://bibliotheques.briancecombade.fr/prix-litteraire-je-lis,-j-elis>), lecture de plusieurs ouvrages et élection du meilleur livre.

- Prix « Funambulles » pour les GS-CP-CE1, lecture de 3 BD, vote pour sa BD préférée + rencontre d'un auteur (plus d'informations ici : <https://blogsenclasse.fr/prixfunambulles/selection-cp-ce1-2021-2022/>)

→ *Axe 1 : améliorer la compréhension fine de textes littéraires.*

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture ».*

- Maternelle : découverte d'une ferme pédagogique « Anes et carottes »

- CP-CE1 : visite de « Défi planet »

→ *Axe 3 du projet d'école : « se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable ».*

- Pour les festivités de Noël, spectacle offert à l'ensemble des enfants de l'école.

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture ».*

- Ecole et Cinéma pour les CP-CE1 et CE2-CM1 : visionnage de 3 films dans l'année.

→ *Axe 3 du projet d'école « permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture ».*

➤ **Sorties sportives**

D'autres sorties sportives seront programmées en lien avec l'USEP en fonction des possibilités dues à la crise sanitaire.

10 – Projets autour du développement durable

➤ **Fin du projet « miel » 2020-2021**

Tous les enfants des écoles du secteur de collège de Châteauneuf ont reçu un pot de miel avec une étiquette créée par les collégiens, choisie par les écoliers et un logo créé par les élèves. Les ruches ont dû être déplacées sur Linards pendant l'été.

➤ **Perspective pour l'année 2021-2022 pour le projet « miel »**

Reprendre contact avec Mr Laudoueix et étudier les raisons qui ont poussé au déplacement des ruches.

➤ **Création d'aires terrestres éducatives**

Les classes de cycle 3 des écoles et du collège de secteur sont en train de créer des aires terrestres éducatives sur le terrain mis à disposition par Mr Dougé à Châteauneuf la forêt. Ce dispositif national permet aux élèves de travailler avec une structure support et d'effectuer la première année un diagnostic des lieux avant de mener des actions concrètes. Une aire sera sur le thème de l'eau et aura pour structure support le syndicat du bassin de la Vienne, l'autre sera sur le thème des arbres et aura pour structure la ferme des Mahamas à Saint Bonnet Briance.

Remarque des parents : pourquoi travailler sur un terrain qui se trouve à Châteauneuf la forêt et non à Linards ? Ce travail nécessitera certainement des déplacements en bus.

Mr Cluzeaud rappelle que l'idée de départ était de fédérer les écoles du secteur autour d'un projet commun d'une part. D'autre part, Mr Dougé met gracieusement à disposition ce terrain et apporte son soutien dans nos projets. Mr Cluzeaud évoque la possibilité de se rendre sur le terrain lors d'une sortie vélo.

➤ **Réflexion autour du réaménagement de la cour des CE2-CM1 / CM2**

Après une discussion avec Mr le Maire qui souhaite faire effectuer des devis pour le bitume de la cour, Mr Cluzeaud lui a proposé de travailler sur le sujet de l'aménagement de la cour avec ses élèves. Les élèves réfléchissent à une organisation de l'espace avec de la verdure et moins de bitume.

Question des parents : est-il possible d'associer parents / enfants et élus à ce projet ?

Il serait dommage de bitumer entièrement la cour alors que l'école est dans une démarche de développement durable.

Mme Villeneuve n'avait pas l'information que la classe travailler dessus.

La mairie voulait regoudronner la cour. C'est l'adjointe Marie-Noëlle Deblois qui s'occupe de ce dossier.

11 – COOPERATIVE SCOLAIRE ET BUDGET

Elle permet le financement de toutes les activités (sorties, concerts, expos...).

Une participation symbolique peut être demandée pendant l'année scolaire pour les diverses sorties. Elle concernera des sorties financées par la coopérative scolaire.

Les recettes de la coopérative proviennent de la participation des familles, des subventions versées par l'Amicale et la commune et du bénéfice de la vente des photos de classes.

Mr Cluzeaud rappelle le caractère facultatif de la contribution des familles à la coopérative. Il s'agit d'une participation volontaire.

Le directeur indique que la gestion de l'argent de la coopérative s'effectue par le biais d'une comptabilité rigoureuse soumise à contrôle et approbation de l'OCCE (organisme central de la coopération à l'école). Ce qui apporte à la gestion une assurance de sérieux et de conformité.

Le solde est à ce jour de 4234,52 euros.

Les cotisations ont rapporté la somme de 650 €.

Les enseignants ont appris par hasard la diminution du budget bus alloué par la Mairie, de 4000 € à 2 700 €.

L'école travaille pour les transports avec l'entreprise RRTHV ou Europ'voyage.

La municipalité alloue également une subvention de 10€ par enfant pour l'achat de cadeaux de Noël. Les élèves recevront un livre chacun.

12 – FETES ET ACTIVITES DE L'AMICALE DE L'ECOLE

➤ Festivités de Noël

Marché de Noël : le samedi 11 décembre : un stand de ventes d'objets et d'aliments à emporter (biscuits....) + chants de Noël.

-Spectacle offert pour les enfants (date à déterminer)

- Goûter dans les classes avec venue du Père Noël le jeudi 16 décembre (à confirmer)

- Repas de Noël le vendredi 17 décembre.

➤ Fête de l'école

Il est trop tôt pour faire des prévisions.

➤ Amicale de l'école

Mme Cailleton, nouvelle présidente, se félicite que l'amicale de l'école puisse continuer à exister avec un nouveau bureau composé d'anciens dirigeants mais aussi avec de nouvelles têtes. L'amicale souhaite mener plusieurs actions :

- deux ventes de madeleines Bijou, l'une en novembre et l'autre en avril,

- souhait d'effectuer un loto qui ne sera pas réalisé par indisponibilité de la salle polyvalente qui sert actuellement de cantine, à cause des délais d'organisation trop courts et des contraintes liées au contexte sanitaire.

- organisation d'une vente groupée,

- organisation de la fête de l'école et d'une tombola le même jour., à confirmer.

12 – QUESTIONS DIVERSES

Elles ont été traitées au fur et à mesure du conseil.

13 – CONCLUSION

Mr Cluzeaud remercie les personnes présentes et salue l'arrivée de Mme Lafarge en tant que DDEN.

La séance est levée à 19h45.

Directeur de l'école primaire

La secrétaire de séance

Mr Cluzeaud Frédéric

Mme Raulo



Ecole primaire de Linards
7, rue de Gravellona
87130 LINARDS

Tél : Bâtiment maternelle : 05.55.08.43.52
 Bâtiment élémentaire : 05.55.75.58.71

Mail : ce.0870844v@ac-limoges.fr
 Blog : <http://blogsenclasse.fr/87-linards-ecole>

CONSEIL D'ECOLE DU 08 novembre 2021 – fiche de présence

Nom, prénom, fonction	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Avec voix délibérative				
<i>Enseignants</i>				
CLUZEAUD Frédéric	x			
HOUDU Judicaëlle	x			
RAULO Natacha	x			
MAUGARD Marie	x			
<i>Représentants de la Commune de Linards</i>				
RAIGNE Philippe, Maire			x	
VILLENEUVE Virginie, chargée des affaires scolaires	x			
<i>Représentants des DDEN</i>				
LAFARGE Josette	x			
DAIGUEPERSE Elisabeth	x			
<i>Représentants des Parents d'Elèves Titulaires</i>				
Mme Clément Muriel	x			
Mme Bardé Laëtitia	x			
Mme Colombier Elodie	x			
Mr Germaneau Frédéric		x		
Avec voix consultative				
<i>Enseignants</i>				
Enseignant membre du réseau d'aides			x	
<i>Représentants des Parents d'Elèves Suppléants</i>				
Mr Rey Marc	x			

Mme Roussy Vanessa		x		
<i>Invités</i>				
Mme Cailleton, présidente de l'amicale de l'école	x			
<i>Administration</i>				
Mr REYMBault Olivier, IEN			x	

Planning Christelle Renaudin

Jour	Matin	Après midi
Lundi	8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu	12h30-16h20 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu 16h20-18h30 : garderie et entretien garderie
Mardi	8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu	12h30-16h20 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu 15h20-16h20 : TAP avec PS et GS 16h20-18h30 : garderie et entretien garderie
Mercredi	8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu 12h00-12h30 : garderie	
Jeudi	8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu	12h30-16h20 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu 16h20-18h30 : garderie et entretien garderie
Vendredi	8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu	12h30-16h20 : Fonction d'ATSEM avec Mme Houdu 15h20-16h20 : TAP avec PS et GS 16h20-18h30 : garderie et entretien garderie

Planning Nathalie Mazaleigue

Jour	Matin	Après midi
Lundi	<p>7h30-8h40 : garderie</p> <p>8h40-11h20 : Fonction d'ATSEM auprès de Mme Raulo</p> <p>11h50-13h30 : Service des repas et surveillance récréation</p>	<p>13h30-16h20 : Surveillance sieste auprès de la classe de Mme Houdu</p> <p>16h20-17h15: Garderie</p>
Mardi	<p>7h30-8h40 : garderie</p> <p>8h40-11h20 : Fonction d'ATSEM auprès de Mme Raulo</p> <p>11h50-13h30 : Service des repas et surveillance récréation</p>	<p>13h30-15h20 : Surveillance sieste auprès de la classe de Mme Houdu</p> <p>15h20-16h20 : TAP</p> <p>16h20-17h15: Garderie</p>
Mercredi		
Jeudi	<p>7h30-8h40 : garderie</p> <p>8h40-11h20 : Fonction d'ATSEM auprès de Mme Raulo</p> <p>11h50-13h30 : Service des repas et surveillance récréation</p>	<p>13h30-16h20 : Surveillance sieste auprès de la classe de Mme Houdu</p> <p>16h20-17h15: Garderie</p>
Vendredi	<p>7h30-8h40 : garderie</p> <p>8h40-11h20 : Fonction d'ATSEM auprès de Mme Raulo</p> <p>11h50-13h30 : Service des repas et surveillance récréation</p>	<p>13h30-15h20 : Surveillance sieste auprès de la classe de Mme Houdu</p> <p>15h20-16h20 : TAP</p> <p>16h20-17h15: Garderie</p>

Planning Emeline Belard

Jour	Matin	Après midi
Lundi	12h20-12h45 : Surveillance et accompagnement enfant	13h30-14h00 : Surveillance récréation
Mardi	12h20-12h45 : Surveillance et accompagnement enfant	13h30-14h00 : Surveillance récréation 15h20-16h20 : TAP
Mercredi		
Jeudi	12h20-12h45 : Surveillance et accompagnement enfant	13h30-14h00 : Surveillance récréation
Vendredi	12h20-12h45 : Surveillance et accompagnement enfant	13h30-14h00 : Surveillance récréation 15h20-16h20 : TAP

Planning Stéphanie Mourioux

Jour	Matin/Midi	Après midi
Lundi	11h50-14h05 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Mardi	11h50-14h05 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Mercredi		13h30-17h30 : Entretien des salles de classe
Jeudi	11h50-14h05 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Vendredi	11h50-14h05 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe

Planning Karène Miranda

Jour	Matin/Midi	Après midi
Lundi	11h40-14h00 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Mardi	11h40-14h00 : Aide à l'habillage/ Aide à l'habillage/: Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	15h20-16h20 : TAP 16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Mercredi	7h30-8h40 : garderie 8h40-12h00 : Fonction d'ATSEM auprès de Mme Raulo	
Jeudi	11h50-14h00 : Aide à l'habillage/ Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	16h30-18h30 : entretien des salles de classe
Vendredi	11h50-14h00 : Aide à l'habillage/ Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	15h20-16h20 : TAP 16h30-18h30 : entretien des salles de classe

Planning Fiona White

Jour	Matin/Midi	Après midi
Lundi	11h30-11h50 : entretien des sanitaires école primaire 11h50-14h00 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	14h00-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Mardi	11h30-11h50 : entretien des sanitaires école primaire 11h50-14h00 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	14h00-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Mercredi		13h30-17h30 : Entretien des salles de classe
Jeudi	11h30-11h50 : entretien des sanitaires école primaire 11h50-14h00 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	14h00-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Vendredi	11h30-11h50 : entretien des sanitaires école primaire 11h50-14h00 : Service cantine et accompagnement/surveillance récréation	14h00-15h30 : Entretien de la salle de restauration 16h00-16h30 : TAP si besoin avec Karéne et début entretien des locaux 16h30-18h30 : entretien des salles de classe

Planning Kate Baker

Jour	Matin	Après midi
Lundi	10h00-11h30 : Aide en cuisine	12h00-13h30 : service 13h30-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Mardi	10h00-11h30 : Aide en cuisine	12h00-13h30 : service 13h30-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Mercredi		
Jeudi	10h00-11h30 : Aide en cuisine	12h00-13h30 : service 13h30-15h30 : Entretien de la salle de restauration
Vendredi	10h00-11h30 : Aide en cuisine	12h00-13h30 : service 13h30-15h30 : Entretien de la salle de restauration

Planning services de cantine

1 ^{er} service	Classe CE2/CM1		Classe PS/MS/GS	
Horaires	Activités	Responsables	Activités	Responsables
11h50-12h00	Lavage des mains Emmener les enfants à la cantine	Stéphanie Mourioux Nathalie Mazaleigue	Lavage des mains Emmener les enfants à la cantine	Mme Houdu Christelle Renaudin Karene
12h00-12h30	Repas (service repas, aide aux enfants)	Mickael Montpion Stéphanie Mourioux Nathalie Mazaleigue Kate Backer	Repas (service repas, aide aux enfants)	Mickael Montpion Fiona White Karene Miranda
12h30-12h40	Ramener les enfants dans la cour de récréation	Fiona White	Ramener les enfants dans la cour de récréation	Christelle Renaudin Nathalie Mazaleigue
12h40-13h30	Surveillance récréation	Fiona White	Surveillance récréation(12h40-13h00) Surveillance sieste	Christelle Renaudin Nathalie Mazaleigue

2^{ème} service	Classe CM2		Classe CP/CE1	
Horaires	Activités	Responsables	Activités	Responsables
12h20-12h40	Lavage des mains Emmener les enfants cantine	Emeline Bllart	Lavage des mains Emmener les enfants cantine	Karene Miranda
12h45-13h30	Repas (service repas, aide aux enfants)	Stéphanie Mourioux Mickael Montpion Kate Backer	Repas (service repas, aide aux enfants)	Karene Miranda Mickael Montpion
13h30-13h40	Ramener les enfants Coté école primaire	Emeline Belart Stéphanie Mourioux	Ramener les enfants Coté école primaire	Karene Miranda Stéphanie Mourioux
13h40-14h00	Surveillance récréation Nettoyage cantine	Emeline Belart Stéphanie Mourioux	Surveillance récréation	Fiona White Karene Miranda